

## Exemples de ventes

En recourant aux ventes aux enchères ou sur offres vous pourrez acquérir du matériel philatélique de qualité. N'hésitez pas à commander les catalogues dont les adresses se trouvent dans le Journal philatélique suisse (JPhS/SBZ)



Timbres grand luxe, 2 x n° 176 et 1 x n° 183z, 3 superbes ☉ centrales et très propres. Les deux n° 176 ont été adjugés Fr. 18.-- et le n° 183z. Fr. 22.-- (Vente Forster 18.1.2008)

25G, bord de feuilles. ☉ Reuchenette gr. 104, bien margé et frais, signé Von der Weid. Adjugé Fr. 570.-- (Corinphila 1.12.2007)

En raison de leur beauté, de la qualité et de la rareté de leurs oblitérations, ces timbres ont été vendus largement au-dessus de leur cote catalogue

Quelques principes à respecter

- **Le deuxième choix doit être bon marché, mais n'oubliez pas que vous revendrez facilement une collection soignée !**
- **Pour vos achats lors de bourses, fixez-vous également des objectifs qualitatifs élevés.**
- **Ne collectionnez jamais seul dans votre coin. Votre club et ses membres les plus chevronnés seront de bon conseil.**
- **Etre membre d'un club est donc une priorité afin d'acquérir de bonnes bases et d'éviter de cruelles désillusions.**
- **Et surtout, ne vous dispersez pas ! Le domaine est tellement vaste qu'il faut savoir se limiter.**

# FORSTER PHILATELIE

Rte de Courroux 17 • Case postale 29 • CH-2824 Vicques

Internet : [www.forsterphila.ch](http://www.forsterphila.ch) • E-Mail : [info@forsterphila.ch](mailto:info@forsterphila.ch)

☎ : 032 – 435 50 88 • Fax : 032 – 435 50 87

Nouveau site internet du club :  
[www.cpde.ch](http://www.cpde.ch)



Programme  
2008 - 2009

Club philatélique de  
Delémont et environs  
Case postale 232  
2800 Delémont 1

Courriels président : [president@cpde.ch](mailto:president@cpde.ch)  
Secrétaire : [secretariat@cpde.ch](mailto:secretariat@cpde.ch)  
Caissier : [compta@cpde.ch](mailto:compta@cpde.ch)

Mars 2008

## Le Club se porte bien, mais...

Hé oui, il y a un mais, et c'est un de trop ! Les réunions et nos manifestations, même celles qui sont offertes généreusement, n'attirent pas les foules. Or, un club, quel qu'il soit, vit par ses membres et pour ses membres.

La magnifique passion qui nous anime est trop méconnue du grand public, mais aussi de nos sociétaires. C'est un paradoxe, n'est-ce pas ?

En fréquentant de manière plus assidue nos activités, chacun de nous renforcera ses connaissances indispensables afin de monter pas à pas une collection, avec méthode, en sachant où il va, et surtout en sachant quoi rechercher afin de construire quelque chose de censé.

Les membres de notre club qui se sont lancés avec courage en catégorie concours dans le cadre de Swiss champion peuvent en attester. En quelques mois ils ont acquis plus de connaissances qu'en plusieurs années. Ils maîtrisent leur domaine, savent ce qui est cher et ce qui est rare, ce qui est beau et ce qui ne l'est pas, ce qu'il faut acheter et ce qu'il ne faut pas acheter. Lors de bourses, de ventes aux enchères ou de ventes sur offres, ils savent ce qu'ils doivent acquérir pour faire progresser leur collection. Ils ont un but et un plan. Et d'énormes satisfactions...

Comme déjà dit, il ne faut pas se fourvoyer en matière de philatélie. Trop de personnes le font pourtant, inconsciemment peut-être, mais en s'égayant et en dépensant leur pécule de manière inconsidérée. Il suffit de voir le nombre « d'héritiers » qui sont cruellement déçus après avoir constaté que les albums valent souvent davantage que leur contenu. Assemblée de manière désordonnée, pléthorique, avec souvent des doublons et du matériel de mauvaise qualité, ou encore par le biais du service des nouveautés des administrations postales, la collection ne vaut rien. Quelle déception quand ils apprennent la vérité ! En plus de cela, ces personnes déçues véhiculent une très vilaine image qui colle aujourd'hui à la philatélie.

Et pourtant, la philatélie ne mérite pas cela. Pour s'en convaincre, il suffit de suivre le marché et de voir les résultats obtenus lors de ventes. Mais qui connaît le marché ?

Afin d'encourager nos membres à être plus assidus, nous tiendrons un petit protocole lors de nos réunions. Chacun le signera de son nom et le plus fidèle recevra une magnifique récompense lors de l'AG 2009. Ce protocole pourra également accueillir la photo d'un heureux événement, et pourquoi pas la carte postale adressée au club lors de vacances ou de déplacements philatéliques ? Ce « journal de bord » sera en quelque sorte, la mémoire du club.

En 2011, nous fêtons notre centenaire. Au rythme où vont les choses, autant dire demain. A cette occasion, nous aurons besoin de vous toutes et tous. Soit pour prêter main forte, soit pour fêter dignement cet anniversaire hors du commun. Nous en reparlerons.

Votre Comité



Cachet de Réclère près Porrentruy, gr. 173 A, n° Gü 15'189 gravé en 1905, double cercle, hachures fortes et chevrons entre les cercles.



Cachet de remplacement du gr. 94 A, utilisé le 26.IV.26 avec trois erreurs de composition (erreurs du postier) : « Rècléré » au lieu de Réclère. Cachet utilisé lors de la modification du cachet.



Le nouveau cachet mis en service en mai 1926. Les chevrons ont disparu, les hachures de la demi-lune inférieure ont fait place à l'indication du n° de l'arrondissement postal IV.

## Evolution et modifications apportées aux cachets jurassiens gravés par l'entreprise Güller d'Hüttikon (ZH)

Jean-Pierre Barré, Seleute

Depuis la publication des archives de l'entreprise Güller par le Consilium philateliae helveticae en 1999, la philatélie a fait un pas de géant dans la connaissance des marques postales, notamment des cachets d'oblitération à date.

L'auteur, de cette page, M. Jean-Pierre Barré, a traité ce thème à travers la collection qu'il expose dans le cadre de l'équipe Swiss champion de notre club.

Ces archives nous dévoilent les cachets qui ont été gravés à partir de 1865 environ, jusqu'à 1966.

Par recoupages avec la cartothèque des PTT (inventaire des cachets) et de l'ouvrage de Karl Gebert "Chronique des offices de poste suisses de 1849 à 2008", nous connaissons mieux aujourd'hui l'histoire de nos marques postales qui passionne tant de philatélistes.

### Deux exemples de modifications :



Cachet de Lamboing (Berne), gr. 145, n° Gü 2'834 gravé et livré en 1876, double cercle, hachures fortes.



Cachet modifié certainement en 1937. les hachures ont été supprimées, une croix fédérale placée dans la demi-lune supérieure et n° d'arr. postal en bas.

### Bulletin d'adhésion

Je demande mon adhésion au Club philatélique de Delémont et environs en qualité de membre actif

Monsieur   
Madame

Nom et prénom : .....

Rue : .....

NPA et localité : .....

Date de naissance : ..... ☎ : .....

Adresse électronique : .....

Avec ADSL  Sans ADSL

Actuellement la cotisation annuelle est de 70 francs. Dans le prix de cette cotisation est compris l'abonnement au « Journal philatélique suisse ».

Pour 10 francs de plus, je recevrai le bulletin trimestriel «Rhône philatélie » (abonnement normal : 17 francs), entièrement rédigé en français.  Oui  Non (cochez ce qui convient)

Lieu : ..... Date : .....

Signature :

Bulletin à retourner à :  
Club philatélique de Delémont et environs  
Case postale 232  
2800 Delémont 1

### Composition du comité :

**Président :** Amédée Roueche, Chanteclair 9, 2800 Delémont  
**Vice-président :** Denis Ritzenthaler, Lilas 12, 2800 Delémont  
**Caissier :** Bernard Lachat, Cras du Mottet 5, 2824 Vicques  
**Secrétaire :** vacant  
**Secrétaire verbaux :** Brigitte Steiner, Abbaye 38, 2854 Bassecourt  
**Moniteur junior :** Marc-André Montavon, Rue des Tilleuls 13, 2802 Develier  
**Assesseur :** Willy Adam, 6, rue des Noisetiers, 2852 Courtételle

## Les EMA (empreintes de machines à affranchir) : un sujet passionnant étudié dans notre Club

par Bernard Lachat, Cras du Mottet 5, 2824 Vicques  
tél. 032 435 6727, [b.d.lachat@bluewin.ch](mailto:b.d.lachat@bluewin.ch)










Dès le début du 20e siècle furent conçus des appareils pouvant distribuer automatiquement des timbres contre de l'argent. Pour des entreprises produisant beaucoup de courrier, il fut également construit des machines à rouleaux de timbres. Toutefois, ces machines présentaient différents défauts, notamment celui de couper les timbres au mauvais endroit. Pour pallier à ces défauts, d'autres machines furent inventées permettant, en quelque sorte, d'imprimer un « timbre » pour l'affranchissement du courrier. Dès 1900 et jusque vers 1922, il a existé, hors de la Suisse, divers prototypes de machines à affranchir qui ont eut plus ou moins de succès.

L'affranchissement mécanique n'était autorisé que pour le courrier intérieur. Mais la Conférence de l'Union Postale Universelle (UPU) qui eut lieu à Madrid en 1920, autorisa l'utilisation des machines à affranchir également pour le trafic international dès le 1er janvier 1922.

Toutes ces raisons firent qu'en Suisse, l'Administration des Postes incita deux entreprises (Gas- & Wassermesserfabrik AG, Lucerne - plus tard Franco AG - et Hasler AG, Berne) à fabriquer des machines pour affranchir le courrier. La première concession fut accordée le 18.3.1922 à la maison Franco, puis le 15.9.1923 à la maison Hasler. Le début de l'histoire postale concernant les empreintes de machines à affranchir (EMA) privées\* de Suisse fut formalisée par une publication dans la "Feuille officielle des Postes et des Télégraphes suisses" n°50 du 28.9.1923, page 255 et ss., mentionnant l'utilisation des machines à affranchir dès le 1.12.1923, moyennant autorisation préalable de la Direction générale des Postes. Toutefois **la circulation de courrier affranchi mécaniquement, en Suisse, ne se fit qu'à partir de février 1924.**

\* Le terme "privé" signifie qu'il existe d'autres types d'affranchissements mécaniques. Ici, sont présentées les machines appartenant à des collectivités publiques, à des firmes, à des organisations ou à des personnes particulières.

## Les différents types d'EMA en Suisse

Type	Modèle	Mise en service	Caractéristiques
1		1924	Rouge
2		1930	Rouge
3		1936	Rouge
4		1969	Rouge
5		2000	IFS 1 Comme type 4  Bleu
6		2001	Croix à droite  Rouge
7		2001	IFS 1 Comme type 6  Bleu
8		2001	Cadre avec mot "international"  Rouge
9	non attribué		
10		2001	IFS2 Nouveau type avec code - barres en 2D sous forme carrée.  Bleu

D'une manière générale, la couleur de l'empreinte indique le mode de paiement: la couleur rouge signifie que le paiement s'effectue après-coup (relevé du compteur) ; la couleur bleue signifie que le paiement a été effectué à l'avance.